

# ARENES et STADES

Journée Internationale de la Femme 8 Mars 2011

## LA COURSE DU 8 MARS 2011

*Ensemble pour la Journée de la Femme !*

Dimanche 6 Mars 2011 à 10 heures

Parc de la Villette-75019 Paris

4 courses :

2km - 4km - 6km - 10km

Courses en boucle 2 km et 4 km: 10 heures

Départ et arrivée: Place de la Fontaine aux Lions, Allée du Zénith, Galerie de l'Ourcq, galerie de la Villette, Place de la Fontaine aux Lions.

### BULLETIN D'INSCRIPTION ENTRY FORM

Nom/Last name		
Prénom/First name		
An de naissance/year of birth	19	
Adresse/Direction		
Code postal/zip code		
Ville/City - country		
Courriel/E-Mail		
Téléphone		
Portable/Mobile		
Fax		
Club		
Licencié	OUI YES <input type="checkbox"/>	NON NO <input type="checkbox"/>

Inscription : par courriel - Inscriptions sur place : le dimanche 7 mars, à partir de 9h

Adresse : Arènes et Stades s/c Haman - 4, Square d'Aquitaine-75019 Paris

Tél./Fax : 01 40 40 42 38 Portable : 06 21 64 97 23

Courriel : [arenas-et-stades@wanadoo.fr](mailto:arenas-et-stades@wanadoo.fr) - [contact@lafrancilienne.org](mailto:contact@lafrancilienne.org)

[www.lafrancilienne.org](http://www.lafrancilienne.org) - [www.marathon-arenas-stades.org](http://www.marathon-arenas-stades.org)

## ORGANISATION

**DEPART** : Place de la Fontaine aux Lions, 211 avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris

**ACCES** : Métro ligne 5 – Porte de Pantin ou Bus 75, PC2 et PC3 arrêt : Cité de la Musique

**ARRIVEE** : Place de la Fontaine aux Lions

**DISTANCES** : 2 km - 4 km - 6km – 10km

**PARCOURS 6 km et 10 km : Départ à 11 heures**

**Course en boucle – départ et arrivée : Place de la Fontaine aux Lions**

**Départ et arrivée:** Place de la Fontaine aux Lions, Allée du Zénith, Galerie du canal de l'Ourcq, quai de la Marne, rue de Crimée, quai de la Loire, Place de la Rotonde de la Villette, quai de la Seine, Pont de Crimée, quai de la Marne, Galerie de la Villette, Place de la Fontaine aux Lions.

## REGLEMENT

Responsabilité des organisateurs : cas de force majeure

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurances. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence.

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des droits d'inscription ne pourra être effectué et aucune indemnité perçue.

***Je reconnais avoir pris connaissance du règlement en accepte les termes***

**Pour les coureurs licenciés**, merci de fournir le numéro de votre licence en cours de validité.

Pour les coureurs non licenciés, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins de un an sera exigé au moment de l'inscription.

L'association décline toute responsabilité pour les personnes ne respectant pas le règlement.

**Pour les non licenciés :**

« Je déclare avoir en ma possession un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an que je joins au présent document »

**Date**

**Signature**

**Pour les mineurs**

« J'autorise mon enfant mineur(e) à participer à l'épreuve et dégage la responsabilité des organisateurs en cas d'accident immédiat ou futur »

**Date :**

**Signature d'un parent:**